



## Contre une politique de droite, grèves et manifestations le 1er octobre

Battue dans les urnes, c'est désormais la droite qui gouverne ! Largement choisis dans ses rangs par Emmanuel Macron et Michel Barnier, les trente-huit ministres ont pour beaucoup un parcours et des positions qui laissent craindre les pires mesures réactionnaires et antisociales. Le positionnement du Rassemblement national en « arbitre » ne fait qu'attiser ce risque.

Cependant, la colère ne doit pas laisser la place au fatalisme. Le SNJ-CGT appelle les journalistes, qui ne seront pas épargnés par cette politique, à participer nombreuses et nombreux aux grèves et aux manifestations du 1er octobre, à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle ([lire le communiqué commun ici](#)).

Le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau avait été, en tant que président du groupe LR au Sénat, à l'origine des amendements les plus durs introduits dans la loi sur l'immigration. Récemment, il plaidait pour la réintroduction de ces articles censurés par le Conseil d'Etat. Le SNJ-CGT rejette avec force cette stratégie du bouc émissaire.

Ancien proche de Philippe de Villiers, Bruno Retailleau s'était également opposé, avec d'autres ministres du gouvernement Barnier, au mariage entre personnes du même sexe, puis à l'introduction dans la Constitution du droit à l'IVG, deux parmi les rares mesures progressistes adoptées ces dernières années.

La ministre du Travail et de l'Emploi, Astrid Panosyan-Bouvet, s'était, elle, exprimée en tant que députée Renaissance contre un nouveau tour de vis sur l'assurance chômage. Cela suffira-t-il pour éviter que la réforme Attal, suspendue jusqu'à fin octobre, ressorte du placard ? Rien n'est moins sûr.

Le SNJ-CGT refuse que les travailleuses et travailleurs précaires, notamment les journalistes rémunérés à la pige, fassent les frais d'un énième durcissement des conditions et des durées d'indemnisation, tandis que les radiations chez France Travail se font de plus en plus nombreuses ([lire ici](#)).

Par ailleurs, les velléités de Michel Barnier d'« améliorer » la réforme Macron des retraites ne sauraient faire illusion. C'est bien une abrogation de la retraite à 64 ans que revendique la CGT,

avec retour à une retraite à 60 ans. Et non à 62 ans, que le RN assure défendre aujourd'hui, après bien des revirements de discours durant la campagne des législatives.

Au ministère de la Culture, Rachida Dati se succède à elle-même, malgré sa mise en examen pour « corruption passive » dans l'affaire Ghosn et les perspectives de plus en plus sérieuses de renvoi devant le tribunal correctionnel. La dissolution de juin avait stoppé le parcours de sa proposition de loi de fusion-holding de l'audiovisuel public.

Hier comme aujourd'hui, le SNJ-CGT refuse cette mise sous contrôle de l'audiovisuel public, après la très dommageable disparition de la redevance, remplacée par l'affectation d'une partie de la TVA, mécanisme dont la fin est écrite.

A l'inverse, le SNJ-CGT revendique des moyens et un financement pérennes, à la hauteur des missions de l'audiovisuel public, pour une information plurielle et de qualité. Dans le contexte de montée des idées d'extrême droite et de concentration des médias privés, les citoyens ont besoin d'un audiovisuel public fort, stable et sanctuarisé.

Et c'est pour cela que le SNJ-CGT participe, au sein de la coordination CGT de l'audiovisuel public, à un important travail d'argumentation nécessaire auprès de parlementaires et en lien notamment avec l'économiste Julia Cagé.

Le 1er octobre, les journalistes doivent participer aux assemblées générales, manifester et se mettre en grève, « pour les salaires, les services publics, l'abrogation de la loi retraites » comme le résume l'intersyndicale, qui défend la « justice sociale et environnementale ».

**Montreuil, le 25 septembre 2024.**

Lire également le communiqué de la CGT Spectacle : « [Rachida Dati à la Culture... Et après ?](#) »